



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1792-01**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1792-01 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement sur la gestion des matières résiduelles n°1792 afin de permettre que soient récupérés les canettes ou contenants consignables dans un contenant de collecte lorsque ce dernier est disposé pour les fins de cueillette, et ce sans l'accord du propriétaire

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 16 octobre 2023.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 18^e jour du mois d'octobre 2023.

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca